FRC 3.27016
Suppl.
Case
FRC
27603

RÉPONSE

TRÈS-SUCCINTE

DE JÉROME PETION,

Au long Libelle de Maximilien ROBESPIERRE.

ROBESPIERRE m'a compris pour quelque choſe dans ſa grande dénonciation ; je vais lui répondre en bien peu de mots (1).

Il me permettra, ſans doute, de ne pas me regarder comme accuſé : depuis long-temps il ne peut plus diffamer perſonne. J'avoue que la Nation ſera un peu ſurpriſe en voyant quels ſont ceux qui affectent de jouer le rôle d'accuſateurs, & quels ſont ceux qui ſont accuſés.

(1) L'incertitude de lire à la tribune, & ſur-tout le deſir de fixer par écrit les faits qui touchent à la moralité de ma conduite, m'ont déterminé à faire imprimer ces explications.

On a bien pu préparer, par d'éternelles calomnies, & des moyens plus bas encore, une petite opinion du moment contre certains individus qu'on a intérêt de perdre; mais tout ce misérable échafaudage à la fin tombera.

Il demeurera bien constant, & pour la Nation & pour la postérité, qu'il y a eu une conspiration formée dans la nuit du 9 au 10 Mars pour dissoudre la Convention nationale.

Il n'y aura pas plus de doute sur le principal foyer de l'incendie.

Il paroîtra très-probable, si même par la suite il n'est pas démontré, que cette conspiration tenoit, par plus d'un fil, à la trahison qui a éclaté depuis.

Personne ne sera assez insensé pour croire que ceux-là étoient les conspirateurs qui devenoient évidemment les victimes du complot. Mais n'importe : il faut accuser, il faut calomnier ; il faut sur-tout détourner l'attention de soi pour la porter sur les autres. Cette ruse des lâches & des conspirateurs n'est pas nouvelle; elle n'est cependant pas usée, & elle fait toujours des dupes.

Quelles ont été mes relations avec Dumourier ? Quelles ont été mes relations avec d'Orléans ? Quelles ont été mes relations avec Miranda ?

Robeſpierre ſe garde bien de dire que je ſuis le complice de Dumouriez, que je ſuis celui d'Orléans ; il ſemble ſeulement me reprocher de m'être intéreſſé à Miranda, & d'avoir contribué à ſon avancement dans les armées de la République.

Mais ce que Robeſpierre ne dit pas, ſes bons amis le diſent ; & déjà la tribune des Jacobins a retenti plus d'une fois de ces calomnies auſſi atroces qu'abſurdes.

Il eſt donc néceſſaire de s'expliquer nettement & une fois pour toutes : ſi les calomniateurs continuent enſuite à injurier & à diffamer, je leur laiſſerai faire leur métier.

Il faut convenir qu'il ſeroit plus qu'extraordinaire que je conſpiraſſe pour donner un Roi à mon pays, moi qui n'ai ceſſé de conſpirer contre les Rois ; moi qui les ai attaqués ſans relâche, non pas quand ils n'étoient plus, mais quand ils étoient environnés de toute leur puiſſance.

Dumourier demande un Roi ; d'Orléans

aſpire à l'être ; donc il eſt abſurde de me ſuppoſer leur complice.

Ce n'eſt pas aſſez, & je particulariſe davantage. J'ai connu Dumouriez, & j'ai applaudi avec toute la France à ſes ſuccès. J'ai regardé qu'il avoit ſervi la République Dans les plaines de la Champagne. Je ne crois pas du tout qu'à cette époque il eût conçu des projets de trahiſon. Il eſt impoſſible que ce ſoit d'intelligence avec les ennemis qu'il les ait battus à Jemmape. Il eſt impoſſible que ce ſoit d'intelligence avec eux qu'il ſe ſoit emparé de la Belgique & qu'il ait commencé la conquête de la Hollande.

Je n'apperçois Dumouriez changer, qu'au moment où il ſe voit contrarié dans ſes plans, où il éprouve des revers, où il voit ſa gloire compromiſe, où il voit la Belgique en proie à toutes les dévaſtations, où chaque jour il eſt dénoncé, calomnié ; alors ſa tête s'échauffe, s'exaſpère ; des hommes perfides auront profité des diſpoſitions de ſon ame àliénée, pour l'entraîner dans un parti, & le plonger dans l'abîme.

J'ai toujours cru que la morale publique de Dumouriez ſeroit alimentée par la gloire ;

que ſon propre intérêt l'attacheroit à la République ; & j'ai douté juſqu'au dernier inſtant qu'il fût un traître.

Je ne lui ai écrit qu'une ſeule fois depuis ſon entrée dans la Belgique, à l'époque où il venoit de rallier les deux armées, où il paroiſſoit leur inſpirer la plus grande confiance, où nous avions l'eſpoir qu'il les méneroit à de nouvelles victoires. Je lui donnois des encouragemens pour faire triompher la cauſe de la liberté.

J'ignore ſi ma lettre lui eſt parvenue, mais il ne m'a pas répondu.

J'écris très-rarement des lettres; mais je puis bien affirmer que je n'en ai jamais écrit une ſeule, & à qui que ce ſoit, qui ne reſpire les ſentimens de liberté qui ſont gravés dans mon cœur, & qui y reſteront éternellement.

J'ai connu bien davantage, non pas d'Orléans, mais ſes enfans, mais leur inſtitutrice, mais Sillery.

Je dois rendre ici juſtice : jamais les enfans d'Orléans, jamais leur inſtitutrice, jamais Sillery n'ont manifeſté devant moi, que les ſentimens du plus pur patriotiſme.

Je ne lis pas au fond des ames ; je ne ſais pas ſur-tout quand des peſonnes que j'ai connues ſe montrent enſuite égarées ou coupables, les écraſer : je dis ce que je ſais, ce que j'ai vu ; & je le dis ſans déguiſement comme ſans flatterie.

J'adjure les citoyens qui fréquentoient la ſociété de l'inſtitutrice des enfans d'Orléans, & j'y ai vu d'excellens patriotes, de déclarer ſi nulle part on profeſſoit des principss plus civiques.

En ſuppoſant même que cette doctrine ne fût que du moment, on concevra facilement qu'elle devoit être prêchée avec beaucoup de ferveur. La liberté alors vouloit qu'on renverſât une Cour corrompue, & qui tendoit ſans ceſſe à rétablir le deſpotiſme : or qui eſt-ce qui étoit plus intéreſſé à la détruire, que d'Orléans qui en étoit l'ennemi.

Quant à lui perſonnellement, on conviendra bien que ce n'eſt pas moi qui l'a mis en faveur, qui l'a porté à la Convention, qui l'a défendu ; mais voici un fait ſans réplique.

Lorſqu'il fut queſtion d'éloigner du territoire de la République la famille des Capets, d'Orléans vint pluſieurs fois me voir & me

demanda mon avis ſur le parti qu'il avoit à prendre. Je lui dis : « Jamais vous ne trou-
» verez une occaſion plus belle de ſervir
» votre patrie, ni plus honorable pour vous ;
» à votre place j'irois au-devant du décret ;
» je me préſenterois à la Convention ; je
» déclarerois qu'ayant toujours aimé la li-
» berté, je ſuis prêt à lui faire tous les ſacri-
» fices ; qu'il ſuffit que ma préſence puiſſe
» alarmer un inſtant la République naiſſante,
» donner prétexte à des partis, ſoit réels, ſoit
» imaginaires, pour ſolliciter moi-même un
» exil glorieux.

» Je ſtipulerois avec nobleſſe les intérêts
» de mes créanciers ; & je demanderois à
» me retirer dans les États-Unis de l'Amé-
» rique. »

Je ſuis ſûr, lui ajoutai-je ; que la Convention ſe conduiroit à votre égard avec la dignité & la munificence qui appartiennent à un grand peuple ; & vous ſeriez accueilli chez les Américains comme doit l'être un homme qui a fait un grand acte de dévouement pour la liberté de ſon pays.

Je tins le même langage au fils aîné d'Orléans en préſence de ſon père.

Ce conſeil ne plut pas ſans doute à d'Orléans, qui n'eſt pas venu chez moi depuis; mais ſans doute auſſi il le communiqna à quelques perſonnes : car, choſe très-remarquable, je fus dénoncé aux Jacobins pour le lui avoir donné; & Tallien publia un N.° où il me fit un grand crime de cette opinion.

Je continue cependant à croire qu'elle étoit ſage, qu'elle étoit utile à la République & honorable pour Orléans.

Mais au moins elle prouve évidemment une choſe, c'eſt que j'étois bien éloigné de vouloir faire d'Orléans, ſoit un Protecteur, ſoit un Roi. Elle prouve auſſi que j'abattois toutes les branches de la faction en mettant le tronc à bas.

Lorſque Louis le dernier eut perdu la vie, j'écrivis au fils aîné d'Orléans, & je lui marquai que l'expulſion de la Famille me paroiſſoit alors un acte commandé par les conſidérations les plus puiſſantes, & de politique, & de ſalut public.

Ce jeune homme, qui m'écrivoit aſſez ſouvent, & toujours dans le ſtyle le plus patriotique, ceſſa tout à coup de correſpondre avec

moi, & je n'ai pas reçu depuis une ſeule de ſes lettres.

Il eût ſans doute été à déſirer pour la choſe publique, que d'Orléans & ſes enfans n'euſſent pas trouvé d'autres conſeils & d'autres ſoutiens.

Quant à Miranda, les faits ſont très-ſimples. J'étois Maire de Paris, lorſque Garran-Coulon le préſenta chez moi, il y a à peu près un an.

Je trouvai dans Miranda un homme extrêmement inſtruit, un homme ayant médité les principes des Gouvernemens, paroiſſant fortement attaché à la Liberté; un véritable ſage. Il venoit me voir de diſtance à autre, & j'avois avec lui des entretiens très-inſtructifs.

Miranda avoit ſervi avec diſtinction en Amérique, lorſque les Américains verſoient leur ſang pour la Liberté.

L'ennemi étoit ſur notre territoire. Je dis à Miranda: « vous devriez prendre du ſervice en France »; & il y conſentit. Je le recommandai au Miniſtre Servan, comme j'aurois recommandé tout officier que j'aurois cru pouvoir être utile à la cauſe de la Liberté.

Le Miniſtre l'employa, & il eut lieu de s'en féliciter.

La conduite de Miranda dans les plaines de Champagne, a été louée par tous ceux qui l'ont connue ; elle a été louée par les Commiſſaires ; Dumouriez ne tariſſoit pas d'éloges ſur ſon compte.

Miranda vient d'expoſer celle qu'il a tenue dans la Belgique ; & je prie tous les Membres de cette Aſſemblée, de lire le compte qu'il vient de publier.

Si, ce que je ne puis croire, Miranda étoit coupable, on verra que je ne ſerai pas le dernier à m'élever contre lui ; & je ſerois d'autant plus ſévère à ſon égard, que je l'aurois cru plus homme de bien.

Mais je l'avoue, il eſt des faits qui me parlent hautement en ſa faveur. Il eſt le ſeul des Généraux que Dumouriez ait ſacrifié. En même temps, avant que la trahiſon de Dumouriez fut connue, Miranda m'a déclaré, ainſi qu'à Bançal, que Dumouriez l'avoit preſſenti pour ſavoir s'il feroit marcher ſon armée ſur Paris, ce qu'il avoit repouſſé avec indignation. Et ce fait, je l'ai dénoncé au Comité de défenſe générale, en préſence de

Bancal, & avant que la conſpiration fut dévoilée.

Or c'eſt cet homme que Robeſpierre ne balance pas à frapper avec une eſpèce de férocité. Il ne le frappe pas comme un prévenu, mais il affirme qu'il eſt coupable. Lâche que vous êtes ! attendez au moins qu'il ait été entendu ; il ſera tems alors de prononcer, de punir ou d'abſoudre.

Mais, Citoyens, il ne faut pas ici prendre le change ; il ne faut pas que des dénonciations vagues, des accuſations abſurdes faſſent perdre de vue le ſyſtême le plus affreux qui ait été enfanté ; ſyſtême ſuivi avec une conſtance & une perfidie dont l'hiſtoire des révolutions n'offre pas d'exemple, celui de perdre la Convention Nationale, de nous replonger dès-lors dans l'anarchie, & de l'anarchie dans le deſpotiſme. Il eſt des hommes qui ont calomnié cette Aſſemblée, avant même ſa création ; & qui n'ont pas ceſſé de la pourſuivre avec l'acharnement le plus cruel. Tantôt, ils l'ont attaquée en maſſe ; tantôt ils ont attaqué les individus, par des libelles atroces, par des déclamations empoiſonnées. Tantôt ils l'ont deshonorée par des excès ; tantôt ils l'ont pouſſée à des

partis extêmes. Tantôt ils ont voulu la dominer par la crainte, & l'aſſervir. Toujours ils ont affoibli ce qui faiſoit ſa force... la confiance. Toujours corrompant la morale du Peuple ; égarant ſes opinions, & le porrant à des violences.

On a trop ſouvent enviſagé ces faits d'une manière iſolée & comme dus au haſard & aux circonſtances, tandis qu'ils s'enchaînent & ſont le réſultat de combinaiſons aſtucieuſes & profondes. Les hommes qui tiennent les fils ſecrets de cette trame n'ont jamais manqué de redoubler d'efforts à l'approche du danger. C'eſt lors de notre premier échec dans la Belgique, qu'a éclaté la conjuration du 9 an 10. C'eſt lors de la trahiſon de Dumouriez, c'eſt lorſque l'ennemi eſt ſur nos frontières, qu'on diſpoſe tout pour un grand mouvement; que les motions les plus incendiaires, les pétitions les plus liberticides ſe ſuccèdent, pour ainſi dire, ſans interruption. Tout prend pour détruire la République, la même marche qui a été ſuivie pour détruire la Royauté. On parle des trahiſons de la Convention, comme on parloit autrefois de la trahiſon du Roi. On parle d'inſurrection contre la Convention, comme on parloit d'inſurrection contre le

château. On cherche à liguer les Sections, comme elles ſe réunirent alors. On a regardé le 10 Mars comme le 20 Juin; & je ne doute pas qu'on prépare un 10 Août : mais l'un fut l'aurore de la Liberté, & celui-ci en ſeroit le tombeau.

Vous qui aimez la Liberté, mais qu'on égare ; vous qui ſecondez, ſans le ſavoir, les horribles projets des traîtres qui ſe maſquent à vos yeux ; vous, du patriotiſme deſquels ils abuſent, pour vous porter ſans ceſſe au-de-là de toutes bornes, pour exaſpérer vos ames ; vous qui n'appercevez plus de courage que dans le bruit, & d'énergie que dans les fureurs ; vous qui prenez pour conſtruire, les mêmes moyens que nous prenions pour détruire ; vous qui faites haïr la République avant qu'elle ſoit établie, je vous adjure ; ouvrez les yeux ; nous ſommes ſur le point de tomber dans l'abyme, & d'y entraîner notre malheureuſe Patrie avec nous. Vous gémirez alors, vous verſerez des larmes de ſang, mais il ne ſera plus tems. Vous chercherez à vous juſtifier vos torts à vous-mêmes, en imputant aux autres les maux que vous aurez imprudemment commis. Réuniſſons-nous dans le péril commun, & vengeons l'honneur national indigne-

508

ment outragé ; tenons d'une main ferme les rennes du Gouvernement ; que la Loi règne avec empire ; que tous les perturbateurs, que ceux qui foulent aux pieds toutes les autorités conſtituées ſoient ſévèrement réprimés. N'avons-nous pas été témoins, n'avons-nous pas penſé être victimes de complots atroces ? Sachons enfin où en ſont les pourſuites, ſur la conſpiration du 9 au 10; ſachons enfin ſi les ſcélérats qui l'ont ourdie, tomberont bientôt ſous le glaive de la Loi : plus de ménagemens, plus de foibleſſe ; ce ſeroit trahir la cauſe de la Liberté : la lutte terrible entre l'anarchie & la liberté, la vertu & le crime doit bientôt finir. Si les hommes de bien ſuccombent, qu'ils périſſent au moins avec courage, avec le ſentiment d'avoir rempli leurs devoirs ; ils auront des vengeurs, & la Liberté renaîtra de leurs cendres.

De l'Imprimerie d'Antoine-Joſeph Gorsas, Rue Tiquetonne, N°. 7. 1793.